ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économie et finances : services extérieurs

Question écrite n° 18107

Texte de la question

Mme Sabine Buis attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'organisation de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et de ses conséquences tant pour les personnels que pour les territoires. Suite à la révision générale des politiques publiques (RGPP), la DGCCRF a vu ses missions et son fonctionnement redéfinis sans concertation. Cela a conduit à une désorganisation hiérarchique et organisationnelle qui a eu pour effet de placer certains agents sous l'autorité hiérarchique de directions étrangères à leurs missions. De la même façon la lisibilité de l'action de la DGCCRF est devenue difficile pour le public. Enfin, à cela s'ajoute la baisse des effectifs de la DGCCRF qui nuit à l'exercice des missions qui devraient être menées et qui ne peuvent parfois pas l'être par manque d'agent. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les intentions du Gouvernement concernant la situation de la DGCCRF.

Texte de la réponse

La situation de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) doit faire l'objet d'une attention particulière. En 2012, son activité, mesurée par le nombre d'établissements contrôlés ou le nombre d'actions de contrôle, a baissé dans une plus forte proportion que celle des effectifs. Sensibilisés sur ce point, les pouvoirs publics ont souhaité, avant toute décision, disposer d'une appréciation exacte de la situation des services déconcentrés de l'État après les réformes entreprises ces dernières années. Le séminaire gouvernemental du 1er octobre 2012 relatif à la modernisation de l'action publique a acté le lancement de travaux spécifiques sur l'administration territoriale de l'État afin d'identifier les pistes d'amélioration et de répondre aux dysfonctionnements constatés. Un groupe de travail interministériel sur l'administration territoriale de l'État (GTATE) a proposé un ensemble de mesures de court terme qui ont été validées lors du comité interministériel de modernisation de l'action publique du 2 avril 2013. Ce comité a également acté le lancement d'une mission confiée à M. Rebière, préfet, et à M. Weiss, ingénieur général des ponts, eaux et forêts, mission qui proposera avant la fin du 1er semestre des scénarios à moyen terme d'organisation territoriale de l'Etat. D'ores et déjà, les effectifs de la DGCCRF ont été stabilisés pour 2013 et le Gouvernement envisage de conforter les missions en matière de concurrence et de consommation grâce à de nouveaux outils juridiques, dans le cadre du projet de loi consommation qui sera déposé au cours de l'année 2013.

Données clés

Auteur : Mme Sabine Buis
Circonscription : Ardèche (3e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18107
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Économie et finances

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE18107

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 23 avril 2013
Question publiée au JO le : 12 février 2013, page 1462
Réponse publiée au JO le : 30 avril 2013, page 4760